
**Perception du télépéage — Évaluation
de la conformité de l'équipement à
l'ISO 17575-3 —**

**Partie 1:
Structure de la suite d'essais et
objectifs des essais**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)
*Electronic fee collection — Evaluation of equipment for conformity to
ISO 17575-3 —*

Part 1: Test suite structure and test purposes

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-af1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 16410-1:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-a1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	2
4 Abréviations	4
5 Structure des suites de tests	5
5.1 Structure.....	5
5.2 Référence aux spécifications d'essais de conformité.....	6
5.3 Buts d'essais (TP).....	7
5.3.1 Conventions de définition de TP.....	7
5.3.2 Règles de nommage de TP.....	7
5.4 Rapport d'essai de conformité.....	8
Annexe A (normative) Buts d'essais (TP) pour le système frontal	9
Annexe B (normative) Buts d'essais (TP) pour le système central	92
Annexe C (normative) Structures de données	129
Annexe D (normative) PCTR pour système frontal	149
Annexe E (normative) PCTR pour système central	154
Bibliographie	158

ISO 16410-1:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-a1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 204.

Cette édition de l'ISO 16410-1 annule et remplace l'ISO/TS 16410-1:2011, qui a fait l'objet d'une révision technique. Les modifications suivantes ont été apportées:

- passage d'une Spécification technique au stade de Norme internationale;
- amendements en vue de tenir compte des modifications des normes de base sous-jacentes, en particulier de l'ISO 17575;
- modifications majeures concernant:
 - des changements d'éléments de données apportées par l'ISO 17575-1:2016 et l'ISO 17575-3:2016;
 - des nouveaux buts d'essais liés:
 - à la gestion des versions de protocole;
 - aux partages de contexte de péage;
 - à l'algorithme de calcul des redevances;
 - aux règles d'arrondi;
 - à la devise alternative.
 - suppression de buts d'essais liés:
 - aux services de communication;

- aux règles relatives à la prise en charge des données du contexte, qui ne sont plus exigées par l'ISO 17575-3:2016.
- révision des termes et définitions;
- intégration de corrections rédactionnelles et formelles, ainsi que de modifications pour améliorer la lisibilité.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16410-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-af1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-af1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017>

Introduction

Le présent document (ISO 16410-1) fait partie d'une série de normes qui traite de l'interopérabilité des systèmes de télépéage autonomes. Les systèmes autonomes utilisent le positionnement par satellites, souvent associé à des techniques de détection supplémentaires, telles que gyroscopes, odomètres et accéléromètres, afin de localiser le véhicule et de trouver sa position sur une carte contenant les objets géographiques imputés, tels que les routes imputées ou les zones imputées. Le tarif et, finalement, la redevance d'utilisation de la route sont déterminés à partir des objets imputés, des caractéristiques des véhicules, de l'heure du jour et d'autres données importantes pour décrire l'utilisation de la route.

Les équipements autonomes embarqués (OBE, on-board equipment) fonctionnent indépendamment d'une infrastructure routière dédiée, en employant des techniques de grande portée, telles que les systèmes de géolocalisation et de navigation par satellites (GNSS) et les réseaux de communication cellulaires (CN). Par conséquent, les systèmes autonomes peuvent également être appelés systèmes GNSS/CN.

Dans cette série de normes relatives à l'EFC, le présent document définit les essais destinés à l'évaluation de la conformité du système frontal et du système central par rapport aux exigences relatives aux données de contexte spécifiées dans l'ISO 17575-3.

L'ISO 16410-1 se base sur:

- l'ISO 17575-3; et
- la famille de normes ISO 9646 sur la méthodologie des tests de conformité.

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16410-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-a1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-a1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017>

Perception du télépéage — Évaluation de la conformité de l'équipement à l'ISO 17575-3 —

Partie 1: Structure de la suite d'essais et objectifs des essais

1 Domaine d'application

Les normes ISO 16410 ont pour domaine d'application la fourniture d'une série d'essais ayant pour but d'évaluer la conformité des comportements du système frontal et du système central par rapport aux exigences énumérées dans l'ISO 17575-3. Le présent document contient la définition de tels essais sous forme de buts d'essais, donnant la liste des conditions initiales requises, des références et des étapes individuelles, d'une manière textuelle structurée. La Partie 2 de l'ISO 16410 contient les essais identiques écrits dans la version 3 de Notation des essais et des contrôles d'essais (TTCN v3).

Les buts d'essais définis dans le présent document reflètent les exigences structurelles et sémantiques exprimées dans l'ISO 17575-3:

- Présence / absence d'éléments de données particuliers (voir ISO 17575-3, paragraphe 8.5.5)
- Sémantique relative à divers éléments de données, comme par exemple:
 - Activation de données de contexte et gestion de contextes multiples (voir ISO 17575-3, paragraphe 8.3)
 - Gestion des niveaux de priorité (voir ISO 17575-3, paragraphes 8.5.2 à 8.5.4)
 - Unicité des éléments de données importants (voir ISO 17575-3, paragraphes 8.5.2 à 8.5.4)
 - Définition correcte des objets imputés (voir ISO 17575-3, paragraphe 8.5.4)
- Algorithme de calcul des redevances (voir ISO 17575-3, paragraphe 8.5.3.7)
- Sécurité (voir ISO 17575-3, paragraphe 7.2)

En ce qui concerne les éléments de données individuels et les attributs EFC définis dans l'ISO 17575-3, les buts d'essais ont été organisés dans les groupes de suites d'essais désignés, respectivement, pour le système frontal et le système central.

Outre les buts d'essais, le présent document donne également des formulaires de rapports d'essais de conformité à la fois pour le système frontal et le système central, ainsi qu'une déclaration à caractère informatif sur l'utilisation du présent document pour le SET.

Pour en savoir davantage sur les exigences par rapport auxquelles la conformité est évaluée dans le présent document, voir l'ISO 17575-3.

Les essais des fonctionnalités et comportements suivants ne font pas partie du domaine d'application de la présente partie de l'ISO 16410:

- comportement dynamique, c'est-à-dire séquence de messages et événements de déclenchement devant être échangés / pouvant parfois satisfaire certains scénarios d'imputation;
- profils et logique d'entreprise construite au-dessus de schémas de tarification particuliers;
- L'ISO 17575-3 ne spécifiant aucun comportement invalide du système frontal et du système central, les buts d'essais BI (comportement invalide) ne s'appliquent à aucun groupe de buts d'essais.

2 Références normatives

Les documents suivants sont mentionnés dans le texte d'une manière telle que tout ou partie de leur contenu constitue les exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 17575-1:2016, *Perception du télépéage — Définition de l'interface d'application pour les systèmes autonomes — Partie 1: Imputation*

ISO 17575-3:2016, *Perception du télépéage — Définition de l'interface d'application pour les systèmes autonomes — Partie 3: Données du contexte*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

3.1
tarification à la zone péage basé sur l'utilisation du réseau routier dans une zone donnée [SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.1]

3.2
attribut information d'application constituée d'un élément de données ou d'une séquence structurée de tels éléments [SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.2]

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.2]

3.3
authentificateur Des données, possiblement cryptées, qui sont utilisées pour l'authentification

[SOURCE: EN 15509:2014, définition 3.3]

3.4
système central partie du système de back-office assurant l'interface avec un ou plusieurs systèmes frontaux

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.4]

3.5
objet d'imputation n'importe quel objet géographique ou lié à la route dont l'utilisation entraîne l'application d'un péage

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.5]

3.6
rapport d'imputation informations contenant l'usage de la route et les informations connexes générées par le système frontal

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.6]

3.7**cordons**

périmètre d'une zone

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.7]

3.8**péage de cordons**

péage pour le franchissement d'un cordon

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.8]

3.9**éléments de données**

informations codées pouvant se composer de structures d'informations de niveau inférieur

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.9]

3.10**ensemble de données**

ensemble logique d'éléments de données (3.9) ayant une relation sémantique

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.10]

3.11**système frontal**

partie d'un système de péage composé d'une unité embarquée OBE (3.13) et éventuellement d'un proxy (3.14) où les informations de péage routier et les données sur l'utilisation de la route sont collectées et traitées à destination du système central (3.4)

[SOURCE: ISO/TS 19299:2015, 3.17]

ISO 16410-1:2017

Note 1 à l'article: Le système frontal comporte l'équipement embarqué (3.13) et un proxy (3.14) facultatif.

3.12**agencement**

description technique de l'emplacement des éléments soumis au péage, y compris leurs frontières

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.12]

3.13**équipement embarqué****OBE**

tous les équipements nécessaires à bord d'un véhicule pour effectuer les fonctions et les services de communication nécessaires pour le télépéage

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.13]

3.14**proxy**

partie optionnelle d'un système frontal (3.11) qui communique avec des équipements externes et traite les données reçues dans un format prédéfini à destination du système central système central (3.4)

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.13]

3.15**tarification de portion routière**

principe de péage où la redevance est due si des sections prédéfinies de routes sont utilisées

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.14]

3.16

péage

frais, taxes ou redevances perçus dans le cadre de l'utilisation d'un véhicule dans un *domaine de péage* (3.20)

[SOURCE: ISO/TS 19299:2015, 3.42]

Note 1 à l'article: Cette définition généralise la définition classique selon laquelle un péage correspond à une redevance permettant de franchir une barrière ou une route, un pont, etc. La définition ci-dessus inclut également les redevances considérées comme obligations administratives, telles que les taxes et les impôts.

3.17

zone à péage

zone géographique pour laquelle un *péage* (3.16) est facturé pour l'utilisation des routes

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.17]

3.18

contexte de péage

vue logique telle que définie par des *attributs* (3.2) et fonctions des éléments de base d'un système de péage, qui correspond à un principe de péage de base unique, une répartition spatiale des *objet d'imputation* (3.5) et un comportement unique du *système frontal* (3.11) correspondant

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.17]

3.19

données de contexte de péage

informations définies par l'exploitant responsable du péage, nécessaires pour établir le *péage* (3.16) dû pour l'utilisation d'un véhicule sur un *contexte de péage* (3.18) particulier et à la finalisation de la transaction de péage

[SOURCE: ISO 12855:2015, 3.15]

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 16410-1:2017
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dfea7239-af1b-4c74-a6a4-b95eb3f8d850/iso-16410-1-2017>

3.20

domaine de péage

zone ou partie d'un réseau routier dans laquelle un *régime de péage* donné (3.21) s'applique

[SOURCE: ISO 17573:2010, 3.18]

3.21

régime de péage

ensemble de règles, y compris les règlements de contrôle-sanction, régissant la perception d'un *péage* (3.16) dans un *domaine de péage* (3.20)

[SOURCE: ISO 17573:2010, 3.20]

3.22

plan de péage

vue organisationnelle d'un régime de péage (3.21) incluant les acteurs et leurs relations

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.22]

4 Abréviations

Pour les besoins du présent document, les termes suivants s'appliquent.

ADU	Application data unit (unités de données d'application)
ASN.1	Abstract Syntax Notation One (notation de syntaxe abstraite un)
ATS	Abstract Test Suite (suite d'essais abstraite)
BI	Invalid Behaviour (comportement invalide)
BV	Valid Behaviour (comportement valide)
CCC	Compliance Check Communication (communication de contrôle de conformité)
CN	Cellular network (réseau cellulaire)
DUT	Device Under Test (dispositif en cours d'essai)
EFC	Electronic Fee Collection (perception de télépéage)
GNSS	Global Navigation Satellite Systems (systèmes de géolocalisation et de navigation par satellites)
IHM	Interface homme-machine (anglais: HMI - Human Machine Interface)
ID	Identifiant
OBE	On-board Equipment (équipement embarqué)
PCTR	Proforma Conformance Test Report (formulaire de rapport d'essais de conformité)
PICS	Protocol Implementation Conformance Statements (déclarations de conformité de mise en œuvre de protocole)
TP	Test Purposes (buts d'essais)
TSS	Test Suite Structure (structure des suites de tests)
TTCN	Testing and Test Control Notation (notation des essais et des contrôles d'essais)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée (anglais: VAT -Value Added Tax)

5 Structure des suites de tests

5.1 Structure

Le [Tableau 1](#) montre la structure des suites de tests (TSS).

Tableau 1 — Structure des suites de tests

Groupe	Type de DUT	Comportement
Procédures	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
En-tête ADU	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Champ ADU – Attribut général	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Présentation du contexte de péage et présentation des divisions de contexte de péage	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable

Tableau 1 (suite)

Groupe	Type de DUT	Comportement
Table tarifaire et table de conversion des devises	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Définition de la classe tarifaire	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Définition de la classe locale de véhicules	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Définition de la classe temporelle	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Définition de la classe d'usagers	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Configuration du contexte de péage	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Configuration du contexte de péage pour tarification à la section	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Configuration du contexte de péage pour tarification à la zone	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Configuration du contexte de péage pour tarification par cordons	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Gestion de contexte	Système frontal	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Rapport d'imputation	Système frontal	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable

Les buts d'essais liés au système frontal utilisent un message de rapport d'imputation pour la validation, conformément à ce qui est spécifié dans l'ISO 17575-1. La conformité à l'ISO 17575-1 devra être validée en condition préalable à l'exécution de ces buts d'essais.

5.2 Référence aux spécifications d'essais de conformité

La présente partie de l'ISO16410 tient compte des buts d'essais déjà définis pour la conformité aux normes de base en y faisant référence, de telle manière que:

- a) pour les buts d'essais **identiques** à ceux qui sont définis dans la présente spécification ou dans les normes de base, la référence directe aux cas d'essais de conformité est signalée. Dans l'intérêt du lecteur, le titre ou une description verbale du but d'essai est donné, avec la référence;
- b) pour les buts d'essais **dérivés** de ceux qui sont définis dans les cas d'essais de conformité des normes de base, une référence directe est signalée, ainsi qu'une indication sur la façon dont le but d'essai concerné doit être modifié pour les essais de conformité du profil;
- c) pour les buts d'essais **spécifiques** à la norme ISO 17575-3, il est donné une description complète;
- d) une indication précisant si un but d'essai est **identique, dérivé** ou **spécifique** dans chaque but d'essai.

5.3 Buts d'essais (TP)

5.3.1 Conventions de définition de TP

Les TP sont définis d'après les règles du Tableau 2 ci-dessous. Tous les buts d'essais sont définis en [Annexe A](#) et en [Annexe B](#), y compris la notation spéciale et les conventions de symbole devant être utilisées. Les structures de données devant être utilisées sont spécifiées à l'[Annexe C](#) et définies dans l'ISO17575-1 et l'ISO 17575-3.

Tableau 2 — Règles de définition des TP

ID de TP selon règles de nommage de TP	Intitulé
	Référence
	Origine de TP
	Condition initiale
	Stimulus et comportement prévu
ID de TP	L'ID de TP est un identifiant unique. Il doit être spécifié selon les conventions de nommage de TP définies dans le paragraphe ci-après.
Intitulé	Brève description de l'objectif des buts d'essais
Référence	Il convient que cette référence mentionne les références du sujet à valider par le but d'essais considéré (référence à la spécification, au paragraphe, etc.) ou qu'elle pointe vers le document de norme qui définit le TP.
Origine de TP	Indique si le TP est identique à un TP défini dans une autre norme d'essai, dérivé d'un TP défini dans une autre norme d'essai ou spécifique pour ce profil standard.
Condition initiale	Cette condition définit dans quel état initial le DUT doit appliquer le TP considéré.
Stimulus et comportement prévu	Définition des événements générés par le testeur et des événements qui, pour le DUT, sont supposés conformes à la spécification de base.

5.3.2 Règles de nommage de TP

Une identification unique est attribuée à chaque TP. Cette identification unique est élaborée pour contenir la chaîne d'informations suivante:

TP_<groupe>_<dut>_<x>_<nn>

TP : pour indiquer qu'il s'agit d'un but d'essais (Test Purpose);

<groupe> : le groupe dont le TP fait partie;

<dut> : type de DUT (à savoir FE ou BE);

X : type d'essais (à savoir essais de comportement valide – BV - ou essais de comportement invalide – BI)

<nn> : numéro séquentiel de TP (01-99)

Les conventions de nommage sont décrites au [Tableau 3](#).

Tableau 3 — Convention de nommage des TP

Identifiant:		
TP/<groupe>/<dut>/<x>-<nn>		
<groupe>		
<i>applicable pour BE</i>	PRO	Procédures
<i>applicable pour BE</i>	ADUH	En-tête ADU
<i>applicable pour BE</i>	ADUB	Champ ADU – Attribut général EFC
<i>applicable pour BE</i>	TC	Présentation du contexte de péage et présentation des divisions de contexte de péage
<i>applicable pour BE</i>	TT	Table tarifaire et table de conversion des devises
<i>applicable pour BE</i>	TACD	Définition de la classe tarifaire
<i>applicable pour BE</i>	LVCD	Définition de la classe de véhicules locale
<i>applicable pour BE</i>	TICD	Définition de la classe temporelle
<i>applicable pour BE</i>	USCD	Définition de la classe d'usagers
<i>applicable pour BE</i>	TCL	Configuration du contexte de péage
<i>applicable pour BE</i>	TCL-S	Configuration du contexte de péage pour tarification à la section
<i>applicable pour BE</i>	TCL-A	Configuration du contexte de péage pour tarification à la zone
<i>applicable pour BE</i>	TCL-C	Configuration du contexte de péage pour tarification par cordons
<i>applicable pour FE</i>	CH	Gestion de contexte
<i>applicable pour FE</i>	CR	Rapport d'imputation
<dut> = type de DUT	FE	Systeme frontal
	BE	Systeme central
x = type de test	BV	Tests de comportement valide
	BI	Tests de comportement invalide
<nn> = numéro séquentiel (01-99)		Numéro de but d'essai

5.4 Rapport d'essai de conformité

Les fournisseurs du système frontal et du système central sont, chacun pour ce qui le concerne, responsables de la fourniture d'un rapport d'essai de conformité.

Le fournisseur du système frontal doit remplir le formulaire de rapport d'essais de conformité (PCTR) pour le système frontal comme défini en [Annexe D](#).

Le fournisseur du système central doit remplir le formulaire de rapport d'essais de conformité (PCTR) pour le système central comme défini en [Annexe E](#).

Annexe A (normative)

Buts d'essais (TP) pour le système frontal

A.1 Généralité

Cette annexe contient les buts d'essais (TP) pour l'évaluation de la conformité à l'ISO 17575-3 du système frontal.

A.2 Conventions de symboles des TP

Une notation spéciale et une convention de symboles doivent être utilisées, comme défini ci-après.

Les symboles sont utilisés dans la description des TP, avec les significations conformes au [Tableau A.1](#) ci-dessous.

Tableau A.1 — Description des symboles de TP

SYMBOLE	DESCRIPTION
XXX.rq ⇒	Le testeur envoie le XXX.rq au DUT
⇐ YYY.rs	Le DUT envoie le YYY.rs au testeur
⇐ YYY.rs = {attribut1, attribut2, attribut3}	Le DUT envoie le YYY.rs au testeur. YYY.rs ne doit comporter aucun attribut différent de attribut1, attribut2, attribut3. Si un attribut de la liste est facultatif, il peut ne pas être présent dans YYY.rs.
⇐ YYY.rs = {attribut1= valeur1}	Le DUT envoie le YYY.rs au testeur avec attribut1. La valeur d'attribut1, c'est-à-dire valeur1, doit être stockée par le testeur et servira lors des étapes de TP suivantes.
A ≡ B	A «est égal à» B
A → B	A «est transformé» en B
∅	Signifie «vide» ou «non configuré».

A.3 Buts d'essais de gestion de contexte

A.3.1 Généralité

Ces buts d'essais s'appliquent à l'ISO 17575-3, comme indiqué dans l'ISO 17575-3, paragraphe B.4.3, Tableau B.6/1, attributs EFC comme indiqué dans l'ISO 17575-3, paragraphe B.4.3, Tableau B.8.

NOTE 1 Aucun but d'essai pour comportement invalide n'est spécifié (BI), l'ISO 17575-3 ne spécifiant aucun comportement invalide du système frontal.

NOTE 2 Aucun comportement dynamique n'est couvert par la présente spécification. Le comportement dynamique peut, par exemple, être une sélection de la classe tarifaire applicable par le système frontal en fonction du véhicule, de l'heure, de l'utilisateur, de critères de localisation.

NOTE 3 Un rapport d'imputation envoyé par le DUT peut ou non comporter tous les éléments de données énumérés dans la structure, pratiquement la totalité d'entre eux étant facultatifs.